

ALPHA MOS

Société anonyme

4 rue Brindejonc des Moulinais

31500 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars
298, Allée du lac Green Park III
31670 Labège
S.A.S. au capital de 2 400 000 €
780 138 715 RCS Toulouse

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

ALPHA MOS

Société anonyme

4 rue Brindejonc des Moulinais

31500 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société ALPHA MOS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALPHA MOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe 3 « Frais de recherche et de développement » de la note V « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels décrit les critères d'activation, les méthodes d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des frais de recherche et développement. Nous avons examiné les données et les hypothèses utilisées pour la détermination de la valeur recouvrable des actifs incorporels. Nous avons également revu les calculs effectués par la société et vérifié que la section « Frais de recherche et de développement » de l'annexe aux comptes sociaux donne une information appropriée.
- Le paragraphe 5 « Immobilisations financières » de la note V « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels précise les modalités d'évaluation des titres de participations et autres actifs des filiales. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthode retenue pour estimer la valeur d'utilité et autres actifs liées aux filiales, contrôler le calcul de la valeur d'inventaire effectué par la société et vérifier le caractère approprié des informations présentées dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

- La note III « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels fait état de l'application du principe de continuité de l'exploitation et des hypothèses sous-tendant les prévisions de trésorerie pour l'exercice 2023. Nous avons été conduits à examiner les mesures mises en place par l'entité pour assurer la continuité de son exploitation. Nos travaux ont notamment consisté :
 - à obtenir et prendre connaissance du prévisionnel de trésorerie établi par la société,
 - à apprécier la cohérence des hypothèses d'activité et de financement sous-tendant les prévisions de trésorerie,
 - à corroborer, dans leur ensemble, le caractère raisonnable de ces hypothèses,
 - et vérifier le caractère approprié de l'information figurant en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège et Balma, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

DocuSigned by:

A9A65FEC8210420...

Mazars

DocuSigned by:

28D5BD0CFDBE407...

Deloitte & Associés

Hervé KERNEIS

Fabien MATHIEU

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	3 399 449	1 661 263	1 738 186	1 544 184
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	1 065 602	992 898	72 704	102 603
Autres immobilisations corporelles	265 720	191 805	73 915	81 894
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	12 181 868	2 071 568	10 110 300	10 110 300
Autres immobilisations financières	2 887 457	2 378 194	509 263	964 360
Total	19 800 096	7 295 728	12 504 367	12 803 342
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement	1 096 133	481 406	614 727	352 056
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	217 476	43 091	174 385	190 253
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 089 812	1 816 156	1 273 656	2 521 023
Fournisseurs débiteurs	-497		-497	119
Personnel	8 500		8 500	8 500
Etat, impôts sur les bénéfices	95 333		95 333	91 568
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 632		52 632	181 405
Autres créances	553 012	183 880	369 132	-0
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	43 638		43 638	108 349
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 447 301		2 447 301	2 451 051
Total	7 603 339	2 524 533	5 078 807	5 904 324
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	103 938		103 938	78 228
Frais d'émission d'emprunts à étaler	147 221		147 221	
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act	1 205		1 205	183 088
Total	252 364		252 364	261 316
TOTAL ACTIF	27 655 799	9 820 261	17 835 538	18 968 983

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	2 035 763	2 047 013
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 845 883	5 834 633
Ecart de réévaluation	10 000 000	10 000 000
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	40 839	40 839
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 104 381	-6 580 094
Résultat de l'exercice	-1 807 889	-2 524 287
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	7 014 026	8 821 915
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	57 347	276 675
Total	57 347	276 675
PROVISIONS		
Provisions pour risques	19 392	198 813
Provisions pour charges	7 333	
Total	26 725	198 813
DETTES		
Emprunts obligataires	2 999 999	
Autres emprunts	1 813 293	1 390 604
Découverts, concours bancaires	2 071	2 177
Associés et dettes financières diverses	2 771 378	2 592 787
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 352	24 241
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 826	2 932 225
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	287 376	325 162
. Organismes sociaux	1 557 362	1 847 524
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		720
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	89 610	116 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	85 960	91 926
Total	10 247 227	9 324 304
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	33 012	36 867
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif	457 203	310 410
TOTAL PASSIF	17 835 538	18 968 983

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2022	%	du 01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au 31/12/2021	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	4 857 442	100,00	4 819 500	100,00	37 942	0,79
Production stockée	-37 928	-0,78	-17 752	-0,37	-20 176	-113,65
Production immobilisée	269 958	5,52	269 707	5,60	-1 749	-0,65
Subventions d'exploitation						
Autres produits	66 257	1,36	1 157 575	24,02	-1 091 318	-94,28
Total	5 153 729	106,10	6 229 030	129,25	-1 075 301	-17,26
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	1 989 951	40,97	1 781 885	36,97	208 066	11,68
Variation de stock (mat. premières)	-267 410	-5,51	22 034	0,46	-289 444	#####
Autres achats & charges externes	1 735 180	35,72	2 095 833	43,49	-360 653	-17,21
Total	3 457 721	71,18	3 899 753	80,92	-442 032	-11,33
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	50 145	1,03	48 602	1,01	1 543	3,18
Salaires et traitements	1 744 260	35,91	1 698 290	35,24	45 970	2,71
Charges sociales	808 581	16,65	736 750	15,29	71 832	9,75
Dotations amortissements, dep. et prov.	598 341	12,32	1 300 713	26,99	-702 372	-54,00
Autres charges	92 579	1,91	72 824	1,51	19 756	27,13
Total	3 293 907	67,81	3 857 179	80,03	-563 272	-14,60
Résultat d'exploitation	-1 597 899	-32,90	-1 527 902	-31,70	-69 997	-4,58
Produits financiers	184 118	3,79	402 337	8,35	-218 219	-54,24
Charges financières	665 534	13,70	1 465 696	30,41	-800 163	-54,59
Résultat financier	-481 416	-9,91	-1 063 359	-22,06	581 943	54,73
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-2 079 315	-42,81	-2 591 261	-53,77	511 946	19,76
Produits exceptionnels	179 770	3,70	9 708	0,20	170 062	#####
Charges exceptionnelles	3 677	0,08	34 302	0,71	-30 625	-89,28
Résultat exceptionnel	176 093	3,63	-24 594	-0,51	200 687	816,01
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	-95 333	-1,96	-91 568	-1,90	-3 765	-4,11
Résultat de l'exercice	-1 807 889	-37,22	-2 524 287	-52,38	716 397	28,38

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

TABLE DES MATIERES

I PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE.....	3
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	5
III CONTINUTE D'EXPLOITATION.....	6
IV CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES.....	6
V REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
1. GENERALITES.....	7
2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	7
3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	8
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	9
5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	9
6. PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES.....	10
7. STOCKS.....	10
8. CREANCES.....	10
9. DEPRECIATION DES CREANCES.....	11
10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET DISPONIBILITES.....	11
11. DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES.....	11
12. CAPITAUX PROPRES.....	11
13. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11
14. EVALUATION DES DETTES.....	12
15. TITRES DONNAT ACCES AU CAPITAL.....	12
16. ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF.....	12
VI COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	13
.....	13
1. IMMOBILISATIONS.....	13
2. AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS.....	14
3. STOCKS.....	15
4. CREANCES.....	16
.....	16
5. PRODUITS A RECEVOIR.....	16
6. DISPONIBILITE.....	17
7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	17

8. PROVISIONS.....	20
9. DETTES FINANCIERES.....	20
10. AUTRES DETTES.....	21
11. CHARGES A PAYER.....	21
12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	22
13. ECARTS DE CONVERSION.....	22
VII COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT.....	23
1. CHIFFRE D'AFFAIRES.....	23
2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	24
Nous tenions à préciser, les 182K€ de reprises sur provisions concernent la provision sur perte de change constatée préalablement.....	24
Également, les dotations financières et provisions de 137K€ correspondent aux provisions de perte de change constatées sur l'exercice.....	24
3. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	25
4. TRANSFERTS DE CHARGES.....	25
5. IMPOT SUR LES SOCIETES.....	25
Le résultat fiscal étant négatif, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices.....	25
VIII AUTRES INFORMATIONS.....	26
1. ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES.....	26
2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES.....	26
3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	27
4. CREDIT BAIL.....	27
.....	27
5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT.....	28
.....	28
6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	28
7. EFFECTIF.....	29
8. COMPTES CONSOLIDES.....	29
9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	29
.....	29
10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES.....	29

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total bilan est de 17 835 538 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires de 4 857 442 euros et dégagant une perte de **1 807 889** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. L'exercice 2021 avait également une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La société ALPHA MOS est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement ou via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- Des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- Des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Outre le développement et la vente d'instruments, le Groupe réalise des prestations de services, de maintenances, d'assistances et de formations auprès de ses clients.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice courant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 a été marqué par les événements suivants :

i) **Transfert effectif de la cotation des titres Alpha MOS sur le marché Euronext Growth Paris**

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

Ce transfert permet à Alpha MOS d'être admise à la cotation sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise et à sa capitalisation boursière. Le transfert sur Euronext Growth Paris lui permet de bénéficier d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME et de diminuer les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Le projet de transfert avait été approuvé par les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 24 Novembre 2021 et mis en œuvre par la Conseil d'Administration le jour même.

La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'est effectuée par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

Alpha MOS continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément au règlement européen sur les abus de marché (Règlement MAR). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à Alpha MOS, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) sur les actions de la société.

Alpha MOS prévoit de maintenir ses pratiques précédentes et donc de continuer à établir ses comptes selon les normes IFRS.

ii) Société innovante

En date du 19 avril 2022, Alpha MOS a annoncé qu'elle a reçu la qualification « entreprise innovante », délivrée par BPI France pour qui l'innovation, source essentielle de compétitivité, est une priorité

iii) PGE Société Générale

En date du 8 juin 2022, la Société Générale a donné son accord pour la mise en place d'un prêt garanti par l'état (PGE) selon les conditions suivantes :

- Montant : 530.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.
- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société entend faire le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée additionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

Il est par également rappelé ci-après les conditions du premier PGE mis en place avec la Société Générale le 26 mai 2020 :

- Montant : 370.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.

- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société a fait le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée aditionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

Il est par également rappelé ci-après les conditions du deuxième PGE mis en place avec la Société Générale le 12 juillet 2021 :

- Montant : 265.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.
- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société a fait le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée aditionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

A titre d'information il convient de noter qu'il n'y pas eu de covenant bancaire de mis en place avec ces deux emprunts.

iv) Levée de fonds de 3M€

En date du 8 décembre 2022, le Groupe a annoncé une levée de fonds de 3 M€ pour financer l'accélération de son développement commercial. Cette levée de fonds a été réalisée dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions (OCA) réalisé avec suppression du droit préférentiel de souscription auprès d'investisseurs institutionnels, souscrit par sept fonds gérés par la société d'investissement NEXTSTAGE AM. Le prix de conversion des obligations émises est fixé à 2,46 € supérieur de 7,89% au cours de 2,28 € au 8 décembre 2022 post-clôture.

v) Conflit Russo-Ukrainien

A ce jour, le conflit Russo-Ukrainien n'a pas d'impact sur l'activité du Groupe.

II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Plan d'étalement de la dette URSSAF

La société Alpha Mos France a négocié avec l'URSSAF afin d'obtenir un plan d'étalement de sa dette, concernant la période de février 2020 à septembre 2021.

ii) Plan de stock-option accordé lors du CA du 13 janvier 2023

La société a accordé 101 738 nouvelles options lors du conseil d'administration du 13 janvier 2023. Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés dénommés de la société,
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an

III CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La perte au titre de l'exercice 2022 s'élève à (1,8) M€. Ce niveau de perte s'explique notamment par le niveau élevé de dépenses de R&D engagées en 2022. Le groupe a pour activité de développer des produits innovants, ce qui implique une phase de recherche et de développement de plusieurs années.

Au 31 décembre 2022, la société dispose d'une trésorerie de 2.447 k€. Le niveau de trésorerie disponible au 31 décembre n'est pas suffisant pour financer le plan de développement opérationnel de la société au cours des douze prochains mois et en particulier les besoins liés à la poursuite du développement du projet MedTech. La société envisage différentes hypothèses afin de renforcer sa structure financière et privilégie notamment une augmentation de capital au niveau de sa filiale BOYDSense et l'obtention de financements externes permettant de financer ce plan.

La société a établi un scénario au cas où ces opérations n'aboutiraient pas. La Direction a examiné les prévisions de trésorerie découlant de ce scénario en prenant en compte le soutien, limité dans son montant, auquel les FPCI Jolt Targeted Opportunities géré par Jolt Capital et Ambrosia Investments se sont engagés ainsi que leur engagement de ne pas demander le remboursement des comptes courants déjà versés.

Sur cette base, la direction a retenu l'hypothèse de continuité pour l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2022.

IV CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Il n'y a pas de changement de méthode comptables au 31 décembre 2022.

V REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. GENERALITES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Durées d'amortissements des immobilisations incorporelles :

- Les frais de recherche et développement sont amortis sur 5 ans ;
- Les concessions brevets et droits similaires sont amortis sur 10 ans ;
- Les autres immobilisations incorporelles sont amorties de 1 à 3 ans.

3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Alpha MOS immobilise ses frais de développement dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation (Article 212-3 ANC2014-03)

Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil en immobilisations en cours.

ALPHA MOS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles en cours sont transférées en immobilisations incorporelles à compter de la commercialisation de la technologie.

Dès lors un amortissement est comptabilisé sur une durée de cinq ans.

Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

Les investissements du Groupe faits en R&D portent sur :

- L'amélioration des performances des gammes d'analyseurs commercialisés destinés aux laboratoires des industriels ;
- Le développement d'analyseurs adaptés aux lignes de production des industriels ;
- Le développement de solutions basées sur les micro-capteurs MOS ;
- Les dépôts de brevets.

Selon la nature des projets de R&D, les dépenses correspondantes sont comptabilisées soit en charges dans le compte de résultat, soit en immobilisations incorporelles au bilan.

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent sur l'année 2022 à 716 K€ contre 795 K€ sur l'exercice précédent.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application du règlement CRC 2004-03.

Sur ces 716 K€ de dépenses de R&D, 268 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques sont amorties sur 3 à 10 ans
- Pilotes et prototypes sont amortis sur 3 ans
- Mobilier est amorti sur 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique est amorti sur 1 à 10 ans
- Matériels de transports sont amortis sur 3 ans

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation des filiales figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition qui englobe le prix d'achat des actions et l'ensemble des frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes. Il est ici précisé que :

- Les titres Alpha MOS USA d'une valeur brute de 2.072 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres Alpha MOS SHANGHAI d'une valeur brute de 109 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres Boydsence SAS d'une valeur brute de 10 001K€ ne sont pas dépréciés à la clôture. Ils ont fait l'objet d'une réévaluation libre pour 10M€ en 2021.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité qui est déterminée pour les filiales dont Alpha MOS assure le financement sur la base de la quote part des capitaux propres détenus.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition. Dans ce cas de situations nettes négatives, les titres de participation sont dépréciés en totalité. De plus, les prêts, comptes-courants, créances sont dépréciés par ordre de liquidité décroissant à hauteur de la quote-part de la situation nette négative des filiales.

Une provision est constituée si la situation nette négative va au-delà des actifs énoncés ci-dessus.

6. PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

Un test de dépréciation est effectué dès lors qu'il existe un indice quelconque de perte de valeur d'un actif immobilisé. Une provision pour dépréciation de l'actif immobilisée est comptabilisée dès lors que la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle.

La provision pour dépréciation est comptabilisée pour une valeur correspondante à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle de l'actif immobilisée.

7. STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

La valorisation des stocks ne comprend pas les charges indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9. DEPRECIATION DES CREANCES

La valeur d'inventaire est déterminée sur une analyse individuelle du risque de contrepartie à la date de clôture.

10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisitions.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Le nombre d'action auto-détenues est mentionné dans le point 6 « Disponibilité » du chapitre 6.

11. DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières de placement sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours moyen du dernier mois de l'exercice des titres cotés.

12. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont composés du capital social représentant la valeur nominale des actions, du résultat de l'exercice, des résultats antérieurs mis en réserves ou en report à nouveau et des provisions règlementées comptabilisées selon les méthodes décrites dans la présente annexe.

13. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La meilleure estimation de sortie de ressource est évaluée en prenant en compte l'hypothèse d'évaluation de sortie la plus probable.

13. PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

La provision pour indemnités de départ en retraite constitue un engagement hors bilan.

Les engagements pour indemnités de départ en retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Alpha Mos a appliqué à compter du 1er janvier 2021 la nouvelle méthode relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite selon la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 qui fait suite à une décision de l'IFRS IC d'avril 2021.

Alpha Mos donc décidé de changer la modalité de répartition des droits à prestations et de ne plus les étaler à partir de la date de prise de service du membre du personnel mais à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

14. EVALUATION DES DETTES

Les dettes en devises ont été comptabilisées suivant le cours de clôture au 31 décembre 2022.

15. TITRES DONNAT ACCES AU CAPITAL

Des options d'achat et de souscription peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

16. ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF

Les écarts de conversion sur les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la clôture de l'exercice. Les écarts de changes latents sont comptabilisés en écarts de conversion actif ou en écart de conversion passif.

VI COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1. IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé K€	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Frais de Recherche et Développement	1 247		
Brevets et concessions	436		
Logiciel	306		
Brevets en-cours	112		66
Autres incorporel et autres en-cours	940		297
Total immobilisations incorporelles	3 041	-	363
Installations générales, agencements	1 181		8
Matériels de transports	-		
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	129		13
Autres corporels	-		
Total immobilisations corporelles	1 310	-	21
Titres de participation	12 182		
Prêts	2 111		115
Autres immobilisations financières	1 102		15
Total immobilisations financières	15 395	-	130
TOTAL ACTIF IMMOBIUSE	19 746	-	514

Actif immobilisé K€	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
	Poste à poste	Cessions ou Rebus	
Frais de Recherche et Développement	-	-	1 247
Brevets et concessions	44	4	476
Logiciel	-	-	306
Brevets en-cours	44	-	134
Autres incorporel et autres en-cours	-	-	1 237
Total immobilisations incorporelles	-	4	3 400
Installations générales, agencements	-	-	1 189
Matériels de transports	-	-	-
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	-	-	142
Autres corporels	-	-	-
Total immobilisations corporelles	-	-	1 331
Titres de participation	-	-	12 182
Prêts	-	-	2 226
Autres immobilisations financières	-	456	661
Total immobilisations financières	-	456	15 069
TOTAL ACTIF IMMOBIUSE	0	460	19 800

2. AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des dotations de l'exercice suit le mode d'amortissement linéaire

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais de Recherche et Développement	1 039	134		1 173
Brevets et concessions	152	26	4	174
Logiciel	305	9		314
Autres incorporel et autres en-cours	-			-
Total immobilisations incorporelles	1 496	169	4	1 661
Installations générales, agencements	1 009	50		1 059
Matériels de transports				-
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	116	9		125
Autres corporels	-			-
Total immobilisations corporelles	1 125	59	-	1 184

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Titres de participation	2 072			2 072
Prêts	2 249	129		2 378
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	4 321	129	0	4 450

3. STOCKS

La valeur comptable globale des stocks est la suivante :

K€

Stocks	31/12/2022	31/12/2021
Valeur comptable	1 313	1 084
Total	1 313	1 084

La valeur comptable par catégorie de stocks se décompose de la manière suivante :

K€

Stocks	31/12/2022	31/12/2021
Marchandises	-	-
Matières premières	1 096	829
Produits finis	217	255
Total	1 313	1 084

Les dépréciations par catégorie de stocks se décomposent de la manière suivante :

K€

Provisions sur stocks	Valeurs en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Marchandises				
Matières premières	476	71	66	481
Produits finis	65	4	26	43
Total	541	75	92	524

4. CREANCES

Etats des créances

Etats des créances K€	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts immobilisés	2 770		2 770
Prêts auprès des filiales US	184		
Dépréciation prêts filiales US	-184		
Autres créances immobilisées	118		118
Total créances immobilisée	2 888	0	2 888
Avances & Acomptes fournisseurs	44	44	
Clients & comptes rattachés	3 090	3 050	40
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Créances organismes sociaux			
Crédit d'impôt Recherche & innovation	95	95	
Autres créances fiscales	53	53	
Débiteurs divers	553	553	
Écart de conversion – Actif	1	1	
Charges constatées d'avances	104	104	
Total créances circulantes	3 949	3 909	40
Total créances	6 837	3 909	2 928

La créance du crédit d'impôt recherche & innovation comptabilisées pour un montant de 95K euros n'a pas encore été perçue par la société.

Les débiteurs divers d'un montant de 553K euros comprennent notamment les comptes courants ouverts en faveur de la filiale ALPHA MOS AMERICA & BOYDSENSE FRANCE.

5. PRODUITS A RECEVOIR

Il n'y a pas de produits à recevoir au 31/12/2022.

6. DISPONIBILITE

K€

Catégorie	Montant brut	Dépréciation au 31/12/2022	Montant net	Montant brut
	31/12/2022		31/12/2022	31/12/2021
Disponibilité	2 447		2 447	2 450
Titres auto-détenus			-	-
VMP			-	-
Situation nette	2 447	-	2 447	2 450

7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social

Le capital social, au 31 décembre 2022 est fixé à la somme de 2 035763 euros. Il est divisé en 10 173 817 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant de 0.2 euro.

Ce nombre s'entend hors Bons de souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE), Stock-Options (SO) ou Actions Gratuites (AGA) octroyés à certaines personnes physiques, salariés ou non de la société.

Mouvement d'actions	31/12/2021	Augmentation de capital	Diminution de capital	31/12/2022
Nombre d'actions	10 173 817	5 000		10 178 817

Les actions se décomposent de la manière suivante :

Catégorie d'actions	31/12/2022
Actions ordinaire	10 178 817
Actions de préférences	0
Total	10 178 817

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société ALPHA MOS a procédé à une augmentation de capital. Le montant brut de l'opération s'élève à 12 250 euros et se traduit par la création de 5 000 options à 2,45€.

Cette augmentation de capital est due à l'exercice des stocks option pour un montant de 12 500€ décomposés en 1 000 € de valeur nominale et 11 250€ de prime d'émission,

A l'issue de ces opérations, le capital d'Alpha MOS est composé de 10 178 817 actions, dont 79,58 % du capital social et 88,34% des droits de vote sont détenus par le concert existant entre le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITES, représenté par sa société de gestion Jolt Capital et la société AMBROSIA INVESTMENTS AM SARL.

Tableau de variation des capitaux propres

Postes	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	31/12/2022
Capital Social	2 035	1				2 036
Action en attente	12		12			0
Primes liée au capital	5 834	11				5 845
Écart de réévaluation libre	10 000					10 000
Réserve légale	4					4
Réserves Indisponible	40					40
Report à Nouveau	-6 579		2 524			-9 103
Résultat de l'exercice	-2 524			2 524		-1 808
Capitaux Propres	8 822	12	2 536	2 524	0	7 014

Titres donnant accès au capital

La société a accordé 67 630 nouvelles options lors du conseil d'administration du 13 mai 2022.

Caractéristiques

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés dénommés de la société ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an.

Situation au 31 décembre 2022

	Nombre d'options 31/12/2022	Cours moyen d'exercice 31/12/2022
Montant début de période	1 097 162	2,45
Options accordées le 13 mai 2022	67 630	2,45
Options mises à jours suite au CA du 28 avril 2022 (a)	108 845	
Options exercées	- 5 000	-
Options supprimées	-	-
Montant fin de période	1 268 637	2,45

a) bénéficiaires suite à l'augmentation de capital du mois d'Octobre 2021

Impact sur les états financiers au 31 décembre 2022

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

	31/12/2022
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	2,58%, 0.8% et 0,66%

Les hypothèses au 31 décembre 2021 étaient identiques.

Au titre de l'exercice, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	31/12/2022	31/12/2021
Paiement en actions – Produit de la période	0	0
Paiement en actions – Charge de la période	50	20

Si le taux de volatilité retenu avait été de 10% supérieur (50%) ou 10% inférieur (30%), la charge comptabilisée aurait respectivement été de 63 K€ et 38 K€.

Souscription OCA

En date du 8 Décembre 2022, la société ALPHA MOS a souhaité augmenter ses fonds propres (ou quasi fonds propres) pour le financement de ses projets et notamment l'accélération de son développement commercial, et a donc sollicité NEXTSTAGE AM, laquelle a décidé de participer, via des fonds qu'elle gère, au financement dudit projet au moyen d'un emprunt obligataire d'un montant de trois millions d'euros, ce sous la forme d'obligations convertibles.

8. PROVISIONS

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Provision clients	14	2		16
Provisions pour pertes de changes	183		181	2
Autres provisions pour risques	2	7		9
Total provisions pour risques et charges	199	9	181	27
Titres de participation	2 072			2 072
Prêts	2 249	129		2 378
Autres immobilisations financières				-
Stocks	542	48	65	525
Créances	1 499	316		1 815
Autres provisions	180	4		184
Total provisions pour dépréciation	6 542	497	65	6 974
Total provisions	6 741	506	246	7 001

9. DETTES FINANCIERES

Etats des dettes financières K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Pret BPI France	370	74	296	
Pret Société Générale 370K€	324	92	232	
Pret Société Générale 265K€	265	16	249	
Emprunts avant RJ	324	86	238	
Pret Société Générale 530K€	530	530		
Emprunt obligataire 3 millions	3 000			
Total dettes financières	1 813	798	1 015	0

Les emprunts avant RJ sont remboursés selon un échéancier dans le cadre du plan de continuation de la société.

Au cours de l'exercice, la société a remboursé :

- 46K€ pour le prêt Société Générale de 370K€
- 62K€ pour les emprunts avec redressement judiciaires

10. AUTRES DETTES

Etats des dettes K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataire	3 000		2 527	473
Emprunt et dettes auprès établi. Crédit	1 815	800	1 015	
Emprunts et dettes financières diverses	344	107	237	
Fournisseurs et comptes rattachés	620	581	39	
Acomptes & Avances reçus	10	10		
Dettes sociales	1 844	1 261	583	
Autres dettes fiscales	90	47	43	
Créditeurs divers	2 427		2 427	
Ecart de conversion - Passif	457	457		
Produits constatés d'avances	33	33		
Total dettes	10 640	3 296	6 871	473

11. CHARGES A PAYER

Charges à Payer	31/12/2022
Fournisseurs - Factures non parvenues	154
Dettes fiscales à payer	78
Dettes sociales à payer	414
Total charges à payer	646

Sont notamment compris dans les charges à payer les postes suivants :

- honoraires des commissaires aux comptes : 59K euros
- dettes avant RJ : 59K euros
- provisions congés payés et charges 2022 : 414K euros

12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2022
CCA	104
Total charges constatés d'avances	104

Les charges constatées d'avance sont principalement composées :

- des abonnements informatiques (ATLASSIAN, MISMO, SALESFORCE, ...) : 37K€
- des maintenances informatiques (COMPONENT SOURCE, CONCEPT ERP, MISMO, MATHWORKS) : 30K€
- des honoraires EUROLAND : 20K€

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2022
PCA	33
Total produits constatés d'avance	33

13. ECARTS DE CONVERSION

Ecarts de conversion	31/12/2022
Actif	1
Passif	457
	-456

Au 31 décembre 2022, les écarts de conversions net sont de -456 K€. Ils correspondent essentiellement au traitement des créances et dettes en dollars et Yen envers les filiales AlphaMos US et AlphaMos Chine.

Les écarts de conversion passif sont composés des écarts sur le prêt AM USA.

VII COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe ALPHA MOS se compose principalement de ventes de produits finis (nez-électrique, échantillonneurs...) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est déterminé selon l'incoterm défini contractuellement.

CA K€	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	Total
Produits Finis	104	452	656	454	2 467	4 133
Prestations de services	47	167	12		150	376
Produits annexes	276					276
Transports sur ventes	1	4	36	1	31	73
Total 31/12/2022	428	623	704	455	2 648	4 858
Produits Finis	27	313	952	456	2 692	4 440
Prestations de services	66	110			127	303
Transports sur ventes	1	4	39	1	32	77
Total 31/12/2021	94	427	991	457	2 851	4 820

Le chiffre d'affaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

K€	31/12/22	31/12/2021
Produits financiers	184	402
Produits des créances de l'actif immobilisé	2	2
Produits financiers interco.	0	21
Reprises sur provisions et transfert de charges	182	379
Charges financières	665	1465
Intérêts et charges assimilées	260	185
Charges sur cession VMP	0	
Perte sur créances de participations	0	960
Perte de changes	268	
Dotations financières aux amortissement et provisions	137	320
Résultat Financier	-481	-1063

Nous tenions à préciser, les 182K€ de reprises sur provisions concernent la provision sur perte de change constatée préalablement.

Également, les dotations financières et provisions de 137K€ correspondent aux provisions de perte de change constatées sur l'exercice.

3. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

K€	31/12/2022
Produits exceptionnels	179
Régul jeton de présence	5
Régul subvention BPI	171
Solde OPCO	3
Charges exceptionnelles	3
Cession immobilisations	0
Régul jeton de présence	
Différence provision paie	1
Autres	2
Résultat Exceptionnel	176

4. TRANSFERTS DE CHARGES

RAS

5. IMPOT SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal étant négatif, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices.

Crédit d'impôts constatés au 31/12/2022

Crédits d'impôts constatés	K€
Crédit impôt recherche	28
Crédit impôt innovation	67
Total	95

Les crédits et avoirs fiscaux sont mentionnés dans le point 5 du paragraphe 8 « Autres informations »

VIII AUTRES INFORMATIONS

1. ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice 2022 à 83 K euros brute.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres et hypothèses pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Paramètres	
Taux d'actualisation	3,75 %
Table de mortalité	TH-TF 00-02
Départ volontaire	41,4 % cadres et non cadres
Taux de charges sociales	50 % cadres et 36 % non cadres
Hypothèses	
Convention collective	Métallurgie
Turn-over	Faible
Evolution des salaires	1 %

L'engagement retraite ne fait pas l'objet d'une couverture sur un contrat IFC.

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02

Le calcul a été fait en tenant compte des dernières recommandations en vigueur. L'engagement est constitué uniquement sur les années de services précédent le départ en retraite au titre duquel le salarié génère un droit à avantage.

2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Engagements Donnés - K€	
Avals et cautions	0
Autres engagements	45
Engagements reçus - K€	
Prêt LCL (300 K€) Garantie OSEO sur 60%	180
Prêt OSEO (150 K€) Garantie Fonds Internationnal	90
Location informatique BNP	120

3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Compte tenu du faible nombre de salariés de la société, le fait de mentionner des informations sur leur rémunération reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

4. CREDIT BAIL

La société ne dispose pas de contrat de crédit-bail.

5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Déficits fiscaux reportables au 31/12/2022

Déficits fiscaux reportables	K€
Déficits fiscaux reportables avant le 01/01/2015	4 253
Déficits fiscaux reportables au titre de 2015	1 200
Déficits fiscaux reportables au titre de 2016	6 224
Déficits fiscaux reportables au titre de 2017	4 174
Déficits fiscaux reportables au titre de 2018	6 792
Déficits fiscaux reportables au titre de 2019	3 430
Déficits fiscaux reportables au titre de 2020	3 735
Déficits fiscaux reportables au titre de 2021	1 321
Déficits fiscaux reportables au titre de 2022	1 601
Total	32 730

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues à plus de 50%	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - €	Cautions et avals	CA HT €	Résultat €	Dividendes €
ALPHA MOS US	2 562 074		1 320 907	-211 670	
ALPHA MOS CHINE	318 134		1 370 028	61 453	
BOYDSENSE SAS	360 111		82 843	-587 456	

Filiales détenues à plus de 50%	Capital - €	Capitaux propres - €	Détention en %	Valeur comptable des titres détenus - €
ALPHA MOS US	100	-4 340 540	100	-
ALPHA MOS CHINE	136 600	125 511	100	109 300
BOYDSENSE SAS	1 023	252 424	98	10 001 000

7. EFFECTIF

Effectif moyen	31/12/2022	31/12/2021
Ingénieurs et cadres	22	23
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	7
Ouvriers		
Total effectif moyen	27	30

8. COMPTES CONSOLIDES

La société ALPHA MOS établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe ALPHA MOS.

Au 31 décembre 2022, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

- ALPHA MOS France (Société mère)
- ALPHA MOS AMERICA
- ALPHA MOS CHINA
- BOYDSENSE SAS
- BOYDSENSE INC

9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires K€	Missions d'audit des comptes statutaires	Services autres que la certification des comptes	Total
Deloitte & Associés	44	-	44
Mazars	37	-	37
Total	81	0	81

10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ; il a été versé 21 k€ de jetons de présence en faveur des membres du conseil d'administration. Il a été provisionné la somme de 50K de jetons de présence en faveurs de ces mêmes membres.

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: E98414A39A8147079089345B257EC771

État: Complétée

Objet: Complétez avec DocuSign : RCA ALPHA MOS V18h05.pdf

Région:

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 38

Signatures: 2

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 0

Baptiste MARSAC

Signature dirigée: Activé

-Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Courbevoie, France 92400

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

baptiste.marsac@mazars.fr

Adresse IP: 147.161.184.186

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Baptiste MARSAC

Emplacement: DocuSign

28 avril 2023 | 18:07

baptiste.marsac@mazars.fr

Événements de signataire**Signature****Horodatage**

KERNEIS

herve.kerneis@mazars.fr

Directeur Général

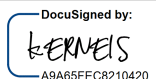
Mazars (Toulouse)

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 80.214.120.181

Signé à l'aide d'un périphérique mobile

DocuSigned by:

A9A65FEC8210420...

Envoyée: 28 avril 2023 | 18:08

Consultée: 28 avril 2023 | 18:48

Signée: 28 avril 2023 | 18:48

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

MATHIEU

fmathieu@deloitte.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Sélection d'une signature : Image de signature chargée

En utilisant l'adresse IP: 193.221.117.7

DocuSigned by:

28D5B00CFDBE407...

Envoyée: 28 avril 2023 | 18:08

Consultée: 28 avril 2023 | 18:08

Signée: 28 avril 2023 | 18:08

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 28 avril 2023 | 17:33

ID: a8194083-f936-40fe-88bb-f76ad8f3023a

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée État

État

Horodatage

Événements de copie carbone État

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	28 avril 2023 18:08
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	28 avril 2023 18:08
Signature complétée	Sécurité vérifiée	28 avril 2023 18:08
Complétée	Sécurité vérifiée	28 avril 2023 18:48

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------

Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, MAZARS POC 2 (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact MAZARS POC 2:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: julie.lefer@mazars.fr

To advise MAZARS POC 2 of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at julie.lefer@mazars.fr and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from MAZARS POC 2

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to julie.lefer@mazars.fr and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with MAZARS POC 2

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an email to julie.lefer@mazars.fr and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify MAZARS POC 2 as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by MAZARS POC 2 during the course of your relationship with MAZARS POC 2.